



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
de
CYCLISME



Poste Siège social : Maison des Comités
46, Rue Kléber – 24000 PERIGUEUX
(Ne pas y adresser de correspondance)

PROCÈS VERBAL – COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLISME DE LA DORDOGNE Du 13 mars 2018

Etaient présents : Vincent DEDIEU (Président de la Nouvelle-Aquitaine), Thérèse CHONIS, Anick DEMORTIER, Francis GAUTIER, Stéphane LAVIGNAC, Philippe SAVY, Sylvain LE BAIL, Bernard MAZEAU, Christelle MAZEAU, Patrice PEYENCET et Jean-Louis GAUTHIER, Isabelle MAYADE, Alain LAVIGNAC (invité), Philippe MAGNE et Annie JOUAULT (cooptés).

La séance est ouverte à 19h00 à Périgueux, présidé par le Vice-Président, Président par Intérim et Vincent DEDIEU (Président de la Nouvelle-Aquitaine).

Point nombre de licenciés au 13/03/2018 : 627 licenciés validés à ce jour 2016. Les licenciés étaient de 735 en 2017, 792 en 2016 !!!

Emploi du temps Jean Luc DELPECH :

Jean-Louis GAUTHIER souhaite que Jean-Luc DELPECH précise son emploi du temps.

Section VTT :

Première phase du TRJV de la Nouvelle Aquitaine (NOAQ) :

Les « Dordognots » bien à leur place : 3 Titres provisoires, et des confirmations

Avec le nouveau règlement, issu de la fusion de la Nouvelle Aquitaine, les représentants de la Dordogne se sont bien représentés, parmi le regroupement Aquitaine, Poitou / Charente et Limousin. Sur les 115 participants de cette première épreuve, 30 % représentait notre département.

La première épreuve avait lieu à proximité de Guéret dans le magnifique décor de « Chabrières » mais avec un temps à ne pas mettre des Vététistes dehors.

Malgré cela, l'effectif de ce TRJV qui avait lieu avant une compétition « MASSI » ou 217 concurrents se sont affrontés (Voir site de « creuse oxygène »), Thomas CHAMPARNAUD (Vélo silex) (1,1 et 2), Pauline LAVIGNAC (VTT Bergerac) (1,1 et 1) et Pierre RAMOS (Vélo silex) (4,3 et 1) trustent déjà les premières places de leur catégorie, au terme des deux jours de course.

Championnat régional d'Enduro VTT à GUERET :

Forte représentation de la Dordogne soit un quart des participants.

Pupilles : la moitié de Vélo Silex

Philippe MAGNE fait le compte rendu de Guéret 300 pilotes - 260 à l'arrivée dont 35 de la Nouvelle-Aquitaine.

Stéphane LAVIGNAC demande pourquoi les autres comités n'appliquent pas la même réglementation que le Comité de Nouvelle Aquitaine ? Il soulève le problème de réglementation au sujet du casque intégral pour la descente, qui était différent entre le règlement papier et le règlement oral lors de l'épreuve. Grosse incompréhension et cela remets en cause l'éducation faite auprès des jeunes dans les clubs.

Prochaines dates VTT :

Les Championnats VTT de la Dordogne auront lieu les 26 et 27 mai sur les épreuves XC (*poussins à Séniors à Saint Léon sur Vézère*).

Philippe MAGNE souligne le fait que le Championnat du 27 mai a disparu du calendrier régional. Vincent DEDIEU en prend note.

Francis GAUTIER, suite à des bruits, a contacté le club de Tulle et confirme l'annulation du TRJV de Tulle du 21 avril 2018.

TRJV Zone Est :

1^{er} avril : Lac de Causse (Brive)

8 mai : La Jonchère (Ambazac)

26 et 27 novembre : Saint Léon sur Vézère

TRJV Nouvelle Aquitaine (sélection France) :

26-27 mai : Saint Léon sur Vézère

9-10 juin : Gauriac

23-24 juin : Le Chambon (Jarnac)

Bilan de la course de classement (CARSAC DE GURSON dimanche 18 février) :

Responsables : Anick DEMORTIER et Thérèse CHONIS

Peu de participants, c'est un peu décevant mais la formule sera sûrement reconduite en changeant la date.

Le but était aussi de récupérer des non licenciés signale Anick Demortier, mais cela n'a pas été le cas. Jean-Louis Gauthier souligne que les conditions météo n'ont pas été favorables.

Week-end cycliste (samedi 17 mars à partir de 13h30 au Stade de Périgueux) :

Responsables : Anick DEMORTIER et Thérèse CHONIS

Catégories concernées : école de vélo à cadets.

Rappel que cette journée compte pour le Challenge « Graines de Champions ».

Les services techniques de la ville se chargent du balayage.

Jean-Luc DELPECH est en charge de la sonorisation, qui sera de nouveau prêté par l'ECTC24.

Réunion jeudi 22 février siège Nouvelle Aquitaine Marina MORLAS

Lors de cette réunion de « la commission Régionale des Écoles de vélo », Anick DEMORTIER informe qu'il avait été décidé de créer un trophée régional des jeunes cyclistes en vue de procéder à la sélection pour le trophée National à Montauban. Choix du lieu non déterminé à ce jour.

Vincent DEDIEU informe que le nouveau comité vient de naître, il faut laisser les choses se mettre en place et un peu de temps.

Chaque département doit sélectionner 5 licenciés de chaque catégorie.

Le CD24 après différents échanges, a décidé que le CTD contribuera à la sélection des minimes.

Vincent DEDIEU intervient et informe qu'on ne parle plus de « sélection départementale » mais de « qualification », pour éviter d'imposer aux CD une charge supplémentaire.

De plus, il nous informe de l'objectif qu'il a fixé à Marina MORLAS qui est que les jeunes ne découvrent pas les épreuves au trophée de France. Un travail en amont doit être fait.

Suite à la réunion de la commission du 7 mars, il a été décidé que les minimes devront être présents au stage départemental de SIGOULES organisé par le CD24, mais aussi aux deux journées du Trophée Départemental pour pouvoir être qualifiés.

La Commission départementale s'est réunie deux fois pour préparer le championnat et le Trophée départemental. Elle comprend un membre de chaque club avec Ecole de Vélo : Saint Astier, Périgueux, Montpon, Bergerac et Ménesplet. Elle a retenue deux dates pour le TDJC : Périgueux le 7 avril et Carsac de Gurson le 1er Mai. Les jeunes sélectionnés seront connus à l'issue de la journée du 1er mai. Pour les Minimes la Commission tiendra compte de l'avis du CTD.

Le soir du 1^{er} mai, la commission départementale donnera les noms des qualifiés.

Anick DEMORTIER demande au CD une subvention pour les jeunes qualifiés pour le Trophée de France à Montauban qui découle de la qualification régionale et non départementale. Après débat de l'assemblée, il s'avère que cette question revient régulièrement et il est décidé qu'étant une qualification régionale, la Dordogne invite les familles à se tourner vers les clubs.

Vincent DEDIEU réagit en indiquant que les trophées sont payants pour les jeunes depuis 7 ans. Le coût est de 120 euros par jeunes et c'est un moment particulier pour eux comme une journée de fête. Il informe que la facturation de ces trophées est adressée directement aux clubs.

Stage jeunes à Sigoulès (10, 11 et 12 avril 2018) :

Point encadrants VTT par Francis GAUTIER : Gilbert HENRY pour l'instant seul volontaire. Nicolas ROULLAND demande d'être défrayé. Le CD 24 n'a pas statué à ce jour.

Jean-Luc DELPECH informe qu'à ce jour il y a que 8 jeunes inscrits et aucun vététiste. Francis GAUTIER informe que les jeunes vététistes ne sont pas intéressés par ce stage. Il va procéder à la relance auprès des clubs dans les prochains jours.

Affaire Cyril FONTAGNE :

Ce jour, JL GAUTHIER a été convoqué d'office au tribunal en tant que partie civile à la suite de la participation de Cyril FONTAGNE à l'épreuve route des Eyzies l'an passé, ainsi que les différents clubs organisateurs d'épreuves auxquelles ce dernier a participé.

Les deux clubs présents le SA Mussidan et le VC Monpazier ont décidé de ne pas se porter partie civile au cours de l'audience.

Convention UNSS/FFC CD 24 :

Sylvain LE BAIL lit à l'assemblée la convention départementale relookée entre l'Union National du Sport Scolaire et le Comité Départemental de la Dordogne.

Championnat UNSS le 28 mars 2018, Collèges et Lycées. Stéphane LAVIGNAC informe que les catégories sont par âges.

Arbitrage :

Alain LAVIGNAC pose à question : « A quel moment les arbitres doivent être présent sur une épreuve ? » Stéphane LAVIGNAC répond au plus tard à l'heure des remises des dossards (ouverture de la permanence) jusqu'à la signature des états. Les arbitres doivent prendre leurs responsabilités.

Sur les épreuves écoles de vélo non officielles, ce sont les éducateurs qui doivent s'occuper des prologues les jeunes. Sur les épreuves écoles de vélo officielles, c'est Alain VANDAL qui s'occupe des désignations.

Challenge Conseil Départemental :

Philippe SAVY s'adresse à Vincent DEDIEU au sujet du port du maillot du challenge du Conseil Départemental.

Stéphane LAVIGNAC remet la situation dans son contexte, la réglementation interdit le port d'un maillot distinctif sur une épreuve d'un jour, mais une dérogation avait été délivrée par les anciennes instances pour accepter les catégories minimales et cadets à porter le maillot du Challenge du Conseil Départemental sur les épreuves sélectionnées du Challenge.

Vincent DEDIEU informe qu'il est favorable mais avec l'accord du club organisateur. Il fera le courrier.

Véhicules CD24 :

Patrice PEYENCET indique que la vitre conductrice de la Mégane ne fonctionne pas et pose un problème lors des épreuves. Jean-Louis GAUTHIER demande de faire réparer cette vitre qui soudainement s'était remise en marche et pense qu'il n'est pas opportun d'acheter un nouveau véhicule neuf pour l'instant, Thérèse CHONIS demande aussi à ce que ce projet soit différé.
Par conséquent la Mégane n'est plus à vendre pour le moment.

Trésorerie :

Frais du CD24 : A ce jour 800 euros de facture pour le camion et 154 euros de location de piste à Bordeaux, plus le salaire de Jean-Luc Delpech.

Pôle Elite « Team » :

Patrice PEYENCET s'adresse à Vincent DEDIEU au sujet du Team qui a intégré le CD24. A ce jour, 14 clubs de Dordogne sont affiliés au Team et il souhaite revenir sur la problématique des sélections juniors. Il y a 1 mois et demi, le Pôle Elite a demandé au CCPD d'adhérer au Team pour les juniors cela a été catégoriquement refusé.

Les dirigeants présents lors de cette réunion initiée par Jean-Luc Delpech axée sur le TEAM qui a eu lieu aux Izards à Chamiers fin janvier ont dit qu'il trouvait normal de ne pas sélectionner des jeunes qui ne sont pas adhérents au TEAM.

Patrice PEYENCET signalent que les partenaires privés « TEAM » qui sont derrière et suivent, ne comprennent pas pourquoi le Team ne court pas avec ses couleurs du Team et signale qu'il y a des comptes à rendre à ces partenaires.

Patrice PEYENCET demande s'il y a eu pression sur les organisateurs du Tour de Gironde ?

Stéphane LAVIGNAC demande si le Comité Départemental a postulé pour le Tour de Gironde.

Jean-Louis GAUTHIER rappelle que Patrice PEYENCET a donné son accord pour participer à cette épreuve avec l'entité du comité départemental devant l'insistance des organisateurs qui avaient indiqué leur priorité.

Vincent DEDIEU annonce qu'il n'est pas pour qu'un comité départemental gère une Division nationale. Sa priorité doit être la formation.

Communication / Presse :

Rappel du site : <http://club.quomodo.com/cd24>

Date de réunion du CD24 :

Prochaine réunion le 10 avril 2018 à 19h précises. Seront invités Messieurs Alain LAVIGNAC représentant des clubs à la Nouvelle Aquitaine, Jean-Luc DELPECH employé du CD 24 et Philippe MAGNE coopté.

Dates des réservations de la salle rue Kléber (19h-23h) : mardi 15 mai, mardi 12 juin, mardi 11 septembre, mardi 9 octobre, mardi 13 novembre et mardi 11 décembre.

La séance est clôturée à 21h45.